

Licence

Droit, Economie, Gestion

- Opticien double compétence manager -

Licence  
Droit, économie, gestion

Pour les opticiens



le cnam  
Pays de la Loire



le cnam  
Pays de la Loire

## Objectif de la formation

La Licence Droit Economie Gestion (DEG) mention Gestion d'entreprise est un diplôme de niveau bac+3 à destination des opticiens, jeunes diplômés ou expérimentés, désireux d'acquérir une **double compétence** afin d'accéder à des fonctions d'encadrement ou de gestion des organisations.

La formation conjugue une approche **juridique, gestionnaire et organisationnelle** permettant de **développer des compétences transversales**. Il s'agit de former des cadres multi-compétents, aptes à analyser, optimiser et accroître les ressources d'une entreprise ou d'un centre de profit.

## Mission et rapport d'activité

L'étudiant est accompagné par l'entreprise hôte, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, sur un projet d'entreprise initié par le tuteur. Ce projet servira de support à une mission et un rapport d'activité dans le champ du droit, de l'économie et/ou de la gestion de l'organisation.

A titre d'exemple, un projet de mise en place d'une nouvelle activité sera traité sous l'angle de l'organisation et de la gestion des ressources de l'entreprise.

## Module Complémentaire

### Spécialité Opticien

La spécialité vient compléter la formation en abordant, avec les enseignants opticiens de l'ES00, des problématiques actuelles d'un métier en pleine évolution.

Exemples de thèmes abordés :

- ◆ **Stratégies et partenariats OCAM**
- ◆ **Qualité et certification**
- ◆ **Actualités du marché :**
  - Valorisation des services
  - Conseils et outils techniques d'aide à la vente
  - Analyse marketing en optique lunetterie
  - Problématiques de gestion des stocks
- ◆ **Examen de vue et contactologie :**
  - Valorisation de l'examen de vue
  - Optimisation du testing
  - Les bases de l'adaptation en LSH et LRPO

## Public concerné et financements

### 1 Dès l'embauche :

Votre intégration s'effectue progressivement et vous assure une formation complémentaire au métier.

### CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

#### ◆ Public :

- Jeunes de moins de 26 ans (16-25 ans) voulant compléter leur formation initiale.
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.

#### ◆ Contrat et formation :

CDD ou CDI avec une formation en alternance de 12 mois.

#### ◆ Rémunération :

65 % du coefficient 250 de la convention collective de l'optique lunetterie.

#### ◆ Avantages :

Coûts pédagogiques pris en charge par le FORCO.

### 2 Déjà en CDI souhaitant évoluer dans votre fonction :

Vous souhaitez acquérir une spécialisation et ainsi évoluer au sein du magasin.

### PERIODE DE PROFESSIONNALISATION

#### ◆ Public :

Salariés diplômés (opticiens) étant déjà en CDI.

#### ◆ Contrat et formation :

Contrat de travail initial dans lequel est intégré une période de formation de 12 mois.

#### ◆ Rémunération :

Rémunération maintenue.

#### ◆ Avantages :

Coûts pédagogiques pris en charge par le FORCO.

### Inscription : Vous pouvez contacter l'ES00

Par téléphone : 02.41.36.25.25

Par mail : [infos@esoo.com](mailto:infos@esoo.com)

Par courrier : ES00 10, rue Fleming  
49066 ANGERS CEDEX 01

#### Contacts

ANGERS • Cnam • 18, rue de Nazareth • Tél. 02 41 66 10 66 • [angers@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:angers@cnam-paysdelaloire.fr)

ES00 • 10, rue Alexandre Fleming - Belle Beille • Tél. 02 41 36 25 25 • [infos@esoo.com](mailto:infos@esoo.com)

[www.cnam-paysdelaloire.fr](http://www.cnam-paysdelaloire.fr)